

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

CA # 2013-02



Mercredi le 13 mars 2013

Salle de réunion Place St-Jacques, 155, rue St-Jacques, 4^{ème} étage, Granby

Étaient présents : Paul Sarrazin, Alain Mochon, Luc Dextrateur, Jean-Paul Pelletier, Jean-François Ostiguy, Marie-Hélène Plante, Pierre Michaud et François Leduc

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour :
Paul Sarrazin, ouvre la réunion à 19h05. Il fait lecture de l'ordre du jour proposé et il est unanimement adopté.
2. Procès-verbal :
 - a. Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration (CA) tenue le 22 janvier dernier est adopté tel quel;
 - b. Le procès-verbal de la 1^{ère} réunion du CA 2013-14 est corrigé en y ajoutant les présences (Jean-François Ostiguy était absent) et il sera réexpédié aux membres du CA. En suivi, au point 5B, Luc Dextrateur explique que les assurances proposées par l'UMQ aux OBNL accréditée par la Ville de Granby s'avèrent moins couteuse et plus avantageuse. La demande d'accréditation sera envoyée et elle passera au Conseil municipal de Granby à la réunion du 2 mars prochain. Il est adopté tel que modifié.
 - c. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 18 février dernier au Palace de Granby est adopté tel que soumis et proposé par François Leduc.
3. Rapport des officiers du conseil d'administration (CA) 2013-14 :
 - a. Le président, **Paul Sarrazin**, explique qu'il a obtenu une commandite de l'entreprise « Le Verger de la Colline » de Ste-Cécile de Milton. Celle-ci fournira un cidre rosé et d'autres cidres pour le cocktail-bénéfice du 15 mai prochain. Il compte faire d'autres démarches auprès des personnalités politiques dont auprès de Richard Goulet, le maire de Granby.
 - b. **Alain Mochon**, notre vice-président, nous annonce qu'il a déposé notre candidature au Phénix de l'Environnement au MDDEF. Il s'agit là d'une belle occasion de visibilité pour la Fondation SÉTHY.
 - c. Le secrétaire-trésorier, **Luc Dextrateur**, dit que le montant approximatif au compte de la Fondation est de 32 000\$, Il lui reste à faire tout le transfert des papiers avec notre précédent secrétaire-trésorier, Gilles Beaudoin. Il n'y a pas eu de transaction en février. Alain mentionne qu'il a envoyé par la poste notre adhésion à la Société Provencher.
4. Rapport du directeur général et mise à jour du plan d'action :
 - a. Le tour de table est partiellement engagé sur la base des deux seuls réponses obtenues soient celle d'Alain Mochon et de Jean-François Ostiguy. Un tableau spécifique compilant les 2 réponses est joint en annexe.
 - b. On doit réfléchir sur le meilleur moyen de produire notre plan général 2013-14 d'actions.
 - c. Le premier rapport du directeur général est un survol rapide des actions en cours. Celui-ci explique qu'il a surtout concentré ses efforts sur le suivi du projet de cocktail-bénéfice. Puis, il mentionne le dépôt de la demande de subvention pour 3 emplois d'été et le suivi du projet de Sensibilisation aux habitats fauniques du Corridor Bleu et Vert. On prévoit tenir 4 rencontres avec les utilisateurs du territoire et une dernière avec les responsables politiques.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

CA # 2013-02



5. Actions urgentes
 - a. Suivi aux dossiers
 - i. Comité de financement-Préparation du Cocktail-bénéfice du 15 mai prochain. Un tableau en 11 points est présenté et discuté avec le CA. Comme il s'agit d'un instrument de planification et de suivi, celui-ci sera revu, mis à jour et présenté de nouveau au prochain CA.
 - ii. Le choix du président d'honneur ne s'impose plus avec l'orientation qui se dégage du tableau. On souligne que le programme de la soirée semble plutôt chargé.
 - iii. Les autres activités à annoncer lors du cocktail-bénéfice. François Leduc explique qu'il compte annoncer aux participants le 15 mai, les prochaines activités qui pourront prendre la forme d'un programme pouvant se répéter chaque année.
 - b. Résolution et décision :
 - i. La résolution # 09- concernant une demande comme OBNL accréditée auprès de la Ville de Granby est adoptée telle que lue par François Leduc;
 - ii. L'accréditation par la ville nous permettrait de louer un local au centre-ville de Granby, soit au 2^{ème} étage de l'ancien presbytère de l'église Notre-Dame, situé au coin St-Antoine et Principal. Le coût annualisé serait de 576\$, et on pourrait aménager le 1^{er} mai. On ne peut pour l'instant garantir que la période de location dépasserait le mois de novembre. Il est décidé qu'à un tel prix la Fondation SÉTHY signe un bail annuel. François Leduc doit cependant vérifier quel serait les coûts d'accès à Internet et celui d'une ligne téléphonique.
6. Affaires nouvelles (varia) :
 - a. Mémoire aux états généraux du 24 mai prochain : Le comité environnement de Vision-2015 où siège la Fondation SÉTHY déposera un mémoire. Le directeur général, François Leduc siège à ce comité et Jean-Luc Nappert qui en est le président est aussi un membre actif et impliqué de la fondation. Par ailleurs, il est décidé dans une volonté de cohérence avec le fait que la démarche a été initiée par la Fondation SÉTHY en 2011, que nous déposons notre propre mémoire pour le 12 avril prochain. Alain Mochon se propose pour en faire la rédaction et nous le soumettre pour approbation avant le dépôt à l'OBV Yamaska.
 - b. AGA de l'OBV Yamaska : Celle-ci se tiendra le 28 mars prochain à St-Hyacinthe. Nous allons payer notre renouvellement et y déléguer officiellement Alain Mochon qui est le représentant des organismes environnementaux de la Haute-Yamaska. Jean-Paul Pelletier, Marie-Hélène Plante et François Leduc y seront aussi présents.
 - c. Alain Mochon assistera à l'atelier cyanobactéries qui se tiendra au CLD de Brome-Mississiquoi le 20 mars prochain.
7. La prochaine réunion se tiendra le 10 avril prochain au bureau du député fédéral, 25 rue Dufferin à Granby
8. La réunion est fermée à 21h55

Luc Dextrateur, secrétaire-trésorier

Date : le 10 avril 2013

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

CA # 2013-02



Résolution

Résolution # 2013-09

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de la Fondation SÉTHY

OBJET : Demande d'accréditation comme organisme à but non lucratif (OBNL) de Granby

TITRE DU PROJET : Assurance responsabilité civile et autres avantages

Lors d'une réunion des membres du Conseil d'administration dûment convoquée, tenue le mercredi le 13 mars 2013 à 19 heures, au 25, rue Dufferin, bureau 101, à Granby, à laquelle assistaient le président, M. Paul Sarrazin, le vice-président, M. Alain Mochon, le secrétaire-trésorier, M. Luc Dextrateur et les administrateurs, Mme Marie-Hélène Plante, M. Jean-François Ostiguy, et M. Jean-Paul Pelletier formant quorum et sur proposition dûment faite.

Il est unanimement résolu que :

1. la Fondation SÉTHY dépose une demande d'accréditation comme organisme à but non lucratif (OBNL) à la Ville de Granby;
2. Que le directeur général de la fondation, M. François Leduc, soit désigné comme signataire autorisé de la demande à la Ville de Granby;
3. Que le directeur général soit aussi autorisé à signer tous les autres documents découlant de cette accréditation, y compris la demande pour d'assurance responsabilité civile.

Luc Dextrateur, secrétaire-trésorier

Date : le 13 mars 2013